

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle Joseph Bon à Merville.

Votants :

CCHT : Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Serge BAGUR, Marie-Laure BAVIERE, Roland CLEMENCON, Jean-Claude ESPIE, Céline FRAYARD, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Pierre SANCHEZ, Laurent ZANETTI

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Gérard GUERCI, Herveline JACOB, Thierry SAVIGNY

C3G : Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Jean-Claude MIQUEL, Véronique MILLET

CCF : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Colette SOLOMIAC, Jean-Paul VASSAL, Denis BRUN

CCVA : Robert SABATIER

Absente ayant donné pouvoir : Sabine GEIL-GOMEZ à Thierry SAVIGNY

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 19/03/2019

Membres présents : 27

Pouvoir : 1

Domaine : Finances

Délibération n°: 19/114

Objet : Demande d'aide financière auprès de l'État pour l'étude sur l'impact économique du tourisme en Pays Tolosan

Le Président demande à Thierry SAVIGNY, Premier Vice-Président, de présenter cette action.

Thierry SAVIGNY rappelle qu'en 2012, une étude avait été menée sur l'impact économique du tourisme sur notre territoire intitulée « Le tourisme en Pays Tolosan, quels enjeux ? Quel projet ? ».

Les conclusions avaient été surprenantes car jusqu'alors ignorées : 166 000 entrées dans les sites de visites (patrimoine et loisirs), 240 emplois salariés concernant 164 établissements et 14 000 000 € de recettes liées aux dépenses directes et indirectes de la fréquentation touristique sur le territoire.

Il est proposé d'actualiser cette étude pour apprécier l'évolution du poids de l'économie touristique, d'identifier les nouveaux acteurs et de conforter ou recentrer la stratégie touristique du Pays Tolosan. Le montant maximum de cette opération est estimé à 40 000,00 € TTC.

Il est proposé au Conseil Syndical de déposer une demande d'aide auprès de l'Etat pour mener cette évaluation externe.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- 1- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'étude sur l'impact économique du tourisme en Pays Tolosan auprès de l'Etat,
- 2- Inscrire cette opération à la maquette de programmation 2019 du Contrat de Ruralité du PETR Pays Tolosan
- 3- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 26 mars 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 26 mars 2019
Au registre sont les signatures